



### **Association Henri Capitant**

L'Association Henri Capitant a été fondée en 1935 à Paris par le professeur de droit français Henri Capitant. Elle rassemble des juristes francophones, actuellement originaires de 45 pays. Son objectif est de promouvoir la culture du droit français. Elle réunit des juristes de tous horizons, notamment des professeurs de droit et des praticiens du droit (avocats, avoués, notaires).

L'objectif de l'Association est de travailler dans le monde entier à la promotion, à la diffusion et à la modernisation du droit de tradition civiliste. L'Association constitue le plus grand réseau international de juristes spécialisés en droit privé (juristes de tradition civiliste). Cet objectif est poursuivi, entre autres, par l'organisation de congrès internationaux (Journées Internationales), dans différents Etats membres, au cours desquels des questions actuelles et pertinentes de droit privé sont discutées du point de vue des ordres juridiques des membres de l'Association.

### **Journées Internationales**

Les Journées Internationales sont des réunions annuelles d'avocats, qui sont par ailleurs membres de l'Association.

Le plus souvent, une fois par an, l'Association organise un congrès international de droit comparé d'une durée de trois jours, au cours duquel un thème juridique choisi et portant sur l'actualité est discuté.

Pendant le congrès, les questions juridiques qui traitent de ce thème sont discutées sur la base des ordres juridiques des différents pays membres de l'Association.

Les membres de l'Association sont invités à préparer un rapport répondant au questionnaire général et présentant les solutions juridiques adoptées dans leur droit national.

Les ateliers interactifs de cette réunion durent une journée et permettent aux délégués de discuter de questions plus détaillées.

Après le congrès, une synthèse des recherches et des travaux réalisés est élaborée et publiée.

### **Journées Internationales - Bogota**

Cette année, le congrès s'est tenu à Bogotá, capitale colombienne, du 3 au 5 octobre. Elle a été organisée en collaboration avec l'Université Externado de Colombie.

Quelque 95 universitaires et juristes (francophones) de 21 pays, dont la Pologne, y ont participé.



Les questions liées aux plateformes en ligne dans le contexte du droit de la consommation et de la concurrence ont été débattues. L'invité spécial était le Dr Luc Julia, un spécialiste qui s'occupe, entre autres, des questions portant sur le sujet de l'intelligence artificielle.

### **Journées Internationales - Pologne**

En 2023, le congrès de l'Association sera organisé par la section polonaise de l'Association Henri Capitant.

#### **Histoire de la section polonaise :**

En 1977, à l'initiative du professeur J. Jodłowski, un comité d'organisation a été mis en place avec pour mission de créer une section polonaise de l'Association H. Capitant. Cet objectif a été atteint en 1979. La section polonaise est active depuis 1979 sans aucune interruption et a présenté des rapports polonais à la plupart des congrès internationaux.

En 1989, le congrès mondial de l'Association Henri Capitant, consacré à la protection des biens culturels, s'est tenu pour la première fois à Varsovie.



À cette époque, le groupe polonais était composé d'éminents civils polonais : le professeur Biruta Lewaszkiwicz-Petrykowska (depuis 1998, secrétaire générale de la section polonaise de l'Association Henri Capitant), le professeur Tomasz Pajor, le professeur Małgorzata Pyziak-Szafnicka, le professeur Marek Safjan, le professeur Michał Seweryński, le professeur Dagmara Skupień.

Actuellement, la présidente de la section polonaise est le professeur Mariola Lemonnier de l'université de Łódź, les secrétaires de la section polonaise sont le Dr Anna Górczynska, le Dr Katarzyna Pfeifer-Chomiczewska, l'avocate Alicja Bien.

Du 5 au 7 juin 2023, la Pologne aura de nouveau l'honneur d'organiser un congrès, mais cette fois-ci, il se tiendra à Łódź. Le thème qui sera abordé au congrès est "Responsabilité environnementale". Il s'agit d'une question importante, tant d'un point de vue mondial que polonais. L'invité d'honneur sera M. Tomasz Krysinski, vice-président du groupe aéronautique Airbus Helicopters, responsable de la recherche et du développement. Concepteur en chef de l'hélicoptère le plus rapide du monde, le X3. Co-développeur de l'hélicoptère d'attaque européen TIGER. Co-concepteur de l'hélicoptère CARACAL. Et enfin, il est le constructeur de véhicules aérospatiaux et éminent théoricien spécialiste de la construction d'hélicoptères.

Trois rapports généraux seront préparés pendant le Congrès sur les questions de droit privé, de droit public et de droit pénal liées à la protection de l'environnement. Nous travaillons sur l'invitation d'intervenants venant de l'Ukraine pour présenter les questions relatives aux rapports criminels.

Le deuxième jour de la conférence, plusieurs ateliers seront organisés pour les participants sur les questions juridiques liées à la protection de l'environnement. Ils se tiendront à la Faculté de chimie de l'Université de Lodz et à l'Université de médecine de Lodz dans le département de psycho dermatologie.

Le troisième jour de la conférence, "Manifestation Off" aura lieu et les participants pourront assister à l'analyse d'une étude de cas liée au thème de la conférence par de jeunes scientifiques et discuteront de ses solutions dans les systèmes juridiques des différents pays de l'Association. La conférence sera résumée dans un "Rapport de synthèse".

Le dernier jour, les invités participeront à un dîner offert par Son Excellence Frédéric Billet, ambassadeur de France à Varsovie.